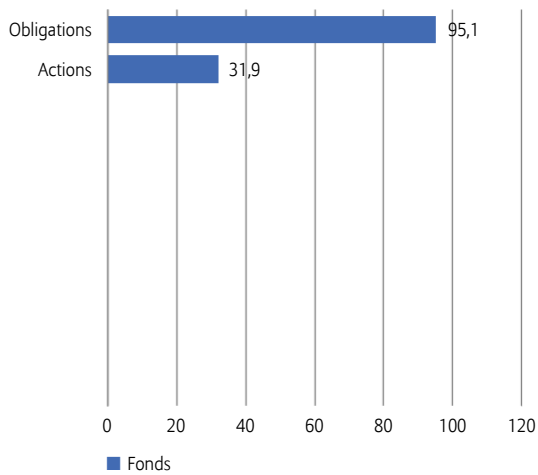


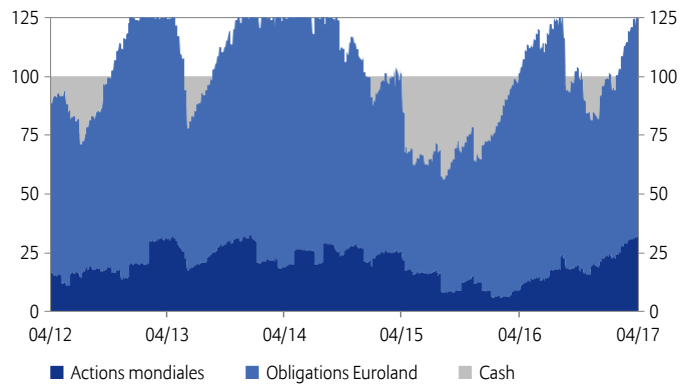
Structure du portefeuille

Exposition aux classes d'actifs qui génèrent de la performance³

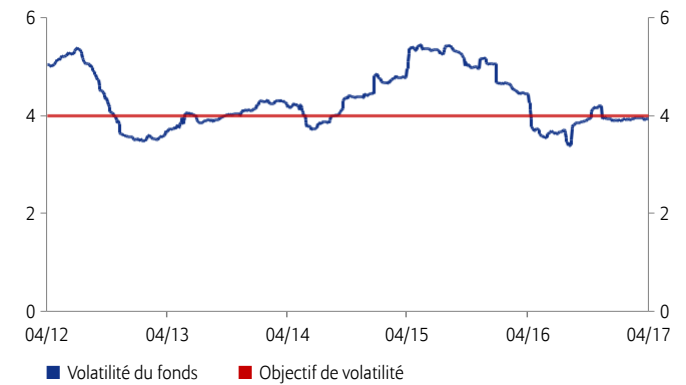


Répartition historique et volatilité du fonds sous-jacent

Allocation pendant la période (%)⁴



Volatilité pendant la période (%)⁵



Opportunités

- + Revenus des taux stables sur les obligations, opportunités de plus-values en cas de baisse des taux d'intérêt.
- + Potentiel de performance important à long terme sur les actions.
- + Large diversification parmi de nombreux titres individuels.

Risques

- Les taux d'intérêt sont susceptibles de varier, la valeur des obligations diminue lorsque les taux augmentent.
- Possibilité de pertes en cas de volatilité (fluctuation de la valeur) élevée des actions.
- Potentiel limité du rendement de titres individuels.

Informations clés du fonds sous-jacent

Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH - Frankfurt
Date de création	1/10/2015 pour le fonds sous-jacent d'EB Target Volatility 4 (share class IT) 26/01/2009 pour le fonds de référence utilisé dans la partie II (share class CT)



Gestionnaire de fonds

Armin Kayser
(depuis le 01/05/2015)

Commentaire du gestionnaire

Les actions internationales ont affiché une certaine volatilité, alimentée par la hausse des tensions géopolitiques. Cependant, elles se sont quelque peu appréciées vers la fin du mois d'avril, pour terminer la période sur une performance légèrement positive (en dollar américain). Les obligations de la zone euro sont également ressorties en légère hausse. Cette performance a été soutenue par un resserrement des spreads de rendement entre les marchés périphériques de la zone euro et l'Allemagne, suite à l'annonce de l'arrivée en tête d'Emmanuel Macron, candidat pro-européen, au premier tour de l'élection présidentielle française.

L'exposition actions du fonds est dans l'ensemble restée inchangée, compte tenu de l'évolution favorable relevée au cours des précédents mois sur les marchés d'actions. À près de 32%, la poche actions ressort nettement supérieure à l'allocation d'actifs stratégique du fonds. Les obligations représentaient, pour leur part, environ 95% du portefeuille en fin de période. Dans l'ensemble, le niveau d'investissement du fonds est resté proche de son maximum, dans un contexte de très faible volatilité du portefeuille.

Remarques importantes

- Les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23).
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
 - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeüs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, info@ombudsman.as,
 - Allianz Benelux s.a. par mail à plaintes@allianz.be ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGJ, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

³ Pour les dérivés, c'est l'exposition économique qui est prise en compte.

⁴ L'utilisation de l'effet de levier est permise dans le fonds mais est limitée à maximum 125% du fonds.

⁵ Un nouvel élément intervenant dans la gestion du fonds a été ajouté durant le troisième trimestre de 2009. Il s'agit du niveau de volatilité du fonds. Celui-ci a été défini à 4%.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Allianz Global Investors GmbH, Luxembourg Branch, société de Gestion de Portefeuille agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. GmbH aux capitaux propres de 49.900.700 €. HRB (registre de commerce) 9340 - Frankfurt am Main. 6A, route de Trèves – L-2633 Senningerberg, Luxembourg – Tél. : +35 2 463 463 - 1. www.allianzgi.com

